

### Sommaire :

- annonce rencontre EHS
- Suite audition OPECST
- Portable à l'école
- Consultation Ligue contre le cancer contribution PRIARTEM
- Annonce Festival Science en bobines

### • Rencontre annuelle consacrée à l'EHS

15 septembre 2018

**Notre rencontre annuelle consacrée à l'EHS aura lieu le dimanche 23 septembre toute la journée dans l'Essonne à proximité d'Etampes.**

Cette journée sera l'occasion de faire un point sur le plan politique, médical, scientifique, la reconnaissance et le déploiement forcé des compteurs « communicants ». Ce sera également le moment de partager nos expériences sur ce qui peut fonctionner ou non pour aller mieux, de se protéger, comment faire reconnaître son handicap.

Pour nous simplifier l'organisation et recevoir les informations pour participer, merci de vous inscrire par ce [formulaire](#)

[Lire la suite](#)

### • OPECST : des points importants actés concernant l'EHS

2 août 2018

**Jeudi 31 mai 2018, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques organisait une audition publique ouverte à la presse sur le thème " Quelle prise en compte de l'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques ? "**

Sophie PELLETIER, présidente de PRIARTEM participait à la première table-ronde consacrée à l'hypersensibilité électromagnétique ; Janine LE CALVEZ, vice-présidente de PRIARTEM participait à la seconde, consacrée aux limites d'exposition ([voir la vidéo de l'audition](#)).

A la suite de celle-ci, l'OPECST a débattu du sujet le 12 juillet 2018 et Cédric Villani a rendu ses conclusions (l'ensemble est compilé dans un [compte-rendu](#) ou en version papier (cf [1ère](#) et [4ème](#) de couverture) sur le [site de commande de la documentation française](#)).

L'analyse que nous pouvons faire de cette séquence est plutôt positive. L'OPECST, qu'on a connu moins ouvert et beaucoup plus partial, a semble-t-il entendu et pris en compte les différentes interventions pour aboutir à une position relativement équilibrée. Les conclusions partent du constat que le rapport de l'ANSES sur l'EHS fait suffisamment consensus pour servir de base de travail.

Le rendez-vous suivant le rendu du rapport sur l'EHS est prévu par la loi Abeille. Et, là nous avons quelques raisons d'être inquiets, le Ministère ayant manifestement l'intention de travailler à la production de ce rapport sans même consulter les associations.

[Lire la suite](#)

## • Interdiction des portables à l'école : les ondes n'y sont manifestement pour rien mais le résultat ira néanmoins dans le bon sens

1er septembre 2018

Il aura fallu une loi ([LOI n° 2018-698 du 3 août 2018 relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire](#)) pour que l'usage du portable soit interdit dans les établissements scolaires du 1er et 2nd degré. Encore faut-il modérer notre propos car dès son 1er article, il est précisé que cette interdiction vaut « à l'exception des circonstances, notamment les usages pédagogiques, et des lieux dans lesquels le règlement intérieur l'autorise expressément. »

La motivation de ce texte est essentiellement d'ordre pédagogique et constitue une réponse aux nombreuses plaintes des enseignants contre un usage permanent, y compris durant les cours de leur smartphone par leurs élèves. Rien n'est dit sur les risques sanitaires liés à ces usages qu'ils soient liés à l'addiction ou encore aux effets des rayonnements électromagnétiques, bien qu'évoqué préalablement par le Ministre (cf [Newsletter n°21](#)). Et pendant ce temps, le plan numérique à l'école continue à se développer, au nom du progrès bien évidemment et avec lui les tableaux numériques et surtout les tablettes individuelles fonctionnant en WiFi.

A nos décideurs, il faudrait rappeler que ceux-là mêmes qui produisent ce type de produits et en favorisent, par tous les moyens, les usages par les autres et, notamment, les usages de plus en plus précoces, font eux d'autres choix pour leurs enfants. Conscients qu'ils ont des effets nocifs sur le développement et sur la santé des leurs, les dirigeants d'Apple, Google, Facebook et autres ont opté [pour une école totalement déconnectée](#) et vive le tableau noir et la craie !

[Lire la suite](#)

## • Premiers États généraux de la prévention des cancers : contribution de PRIARTEM

13 septembre 2018

Dans le cadre de l'organisation des premiers États généraux de la prévention des cancers, la Ligue contre le cancer a organisé une [consultation publique](#). PRIARTEM a apporté sa contribution à la rubrique Réglementation de l'usage de produits chimiques par les industriels / Faire évoluer la réglementation.

Les champs électromagnétiques, que ce soient les extrêmement basses fréquences ou les radiofréquences, sont classés comme [cancérogènes possibles par l'OMS](#) (en 2002 et 2011).

Depuis, de nombreuses études s'accumulent (par ex. Sermage-Faure.C, 2013 pour EBF et leucémies infantiles ou [NTP 2018](#) pour les RF) et il devient de plus en plus difficile d'ignorer les risques liés à l'exposition même à faible niveau. Ainsi, certains scientifiques demandent leur réévaluation au moins en cancérogènes probables (par ex. Hardell 2013), et même chez les scientifiques notoirement connus pour leur proximité avec l'industrie (par ex. [Lerchl 2015](#) ou Lin 2018), le doute s'installe quant à l'adéquation des normes actuelles.

Même à niveau environnemental, les RF endommagent l'ADN selon [une remarquable étude indienne](#) (Zothansiyama et al 2017).

Hélas, la réglementation actuelle ne tient pas compte des effets à long terme et ne considère que les expositions aiguës (effets thermiques) étendant improprement les valeurs limites à des situations d'exposition chronique, toute la vie durant.

Pour nous, il y a urgence absolue à :

- rendre les autorités sanitaires réellement indépendantes des industriels de ce domaine, ce qui est loin d'être le cas notamment pour ce qui est de [l'OMS](#) et des comités ad hoc de la Commission européenne ([ex-SCENIHR](#)) ;
- consolider une recherche publique active et indépendante en maintenant ses moyens et rendant les processus de sélections plus transparents ;
- développer la veille sanitaire dans ce domaine qui est quasi inexistante en pratique ;

- informer loyalement les acteurs de la santé (population générale, au travail, scolaire) et développer la prévention par la réduction des usages et des expositions ;
- procéder à l'assainissement électromagnétique de l'habitat (basses et hautes fréquences) et de l'espace public, notamment les lieux recevant du public vulnérable (femmes enceintes enfants, personnes âgées, personnes hospitalisées ou atteintes de pathologies chroniques...);
- introduire le principe ALARA dans la réglementation en matière d'exposition aux champs EM et construction de valeurs limites réellement protectrices.

Les applications utilisant les radiofréquences se multiplient et la création de nouveaux objets connectés semble ne plus avoir de limites (pensons notamment aux couches culottes connectées...). Ces développements se font sans la moindre étude d'impact et en négation de ce que nous dit déjà la science (recommandation répétée de l'ANSES de réduire les expositions). Au moment où une étape technologique nouvelle s'annonce – le déploiement de la 5G – il apparaît important de rappeler que celui-ci doit être précédé d'une véritable étude d'impact sanitaire.

## • **Le Festival Science en bobines aura lieu entre le 1er et le 26 octobre.**

septembre 2018

**Comme pour la précédente édition, Priartem est partenaire du festival de films "Sciences en Bobines" organisé par la Fondation Sciences citoyennes.**

*“Les savoirs scientifiques et techniques ne sont pas neutres. Ils sont construits par les hommes et sont soumis, comme toute création humaine, à des enjeux politiques, économiques et sociaux. Ainsi, ceux qui affirment que les sciences sont “naturellement” porteuses de bonheur et de progrès ne visent qu’à museler la critique et à conforter leur propre pouvoir. Les crises et les scandales sanitaires, écologiques, économiques et humanitaires qui se multiplient révèlent le visage d’une science soumise aux intérêts des lobbys industriels et financiers.*

Voir le programme sur <https://sciencesenbobines.org/>.

## • **A voir, à écouter**

- A voir l'émission suisse : [Être connecté peut nuire gravement à la santé](#)
- A écouter, écrit par et pour les électrosensibles : [Électrosensibles : supplique au Président](#) - Héloïse Combes et Guilam

Pour être mieux informés, si vous ne l'avez pas encore fait, [adhérez à Priartem](#).

**PRIARTÉM** - Association Loi de 1901

5, Cour de la Ferme Saint-Lazare 75010 Paris

Tél : 01 42 47 81 54

<http://www.priartem.fr>